

## RE-AFFILIATION

Pour adhérer à L'UFOLEP et pour faire participer ses membres aux activités sportives, toute association **doit s'affilier (ou se ré-affilier) chaque année.**

L'affiliation comprend les abonnements :

- ENJEU, la revue UFOLEP
- Bulletin Ufolien de l'UFOLEP 62
- Ufolettre, lettre électronique UFOLEP 62
- Sport 62, le magazine du CDOS
- Les idées en mouvement de la Ligue

Toute Association Sportive désirant s'affilier (ou se ré-affilier) à l'UFOLEP s'affilie (ou se ré-affilie) en même temps à la Ligue de l'Enseignement.

## LICENCE

La licence sportive est un complément à la Carte Ligue. Elle est obligatoire pour toute activité sportive même pratiquée en loisir. Son montant peut varier suivant l'âge, l'activité, le type de licence. Voir en bas de la page 2.

## HOMOLOGATION

Toute licence doit être homologuée par l'UFOLEP départementale.

L'association constitue un dossier papier avec ses licences et justificatifs et le remet à un homologateur voir p4.

**LE 1er DOSSIER DE LA SAISON** ..... doit comprendre au minimum,

**POUR LES ASSOCIATIONS A ACTIVITE UNIQUE** : les licences du Président, Secrétaire, Trésorier et Correspondant sportif

**POUR LES ASSOCIATIONS MULTI-SECTIONS** : le Président et le Responsable de chacune des activités.

L'assurance individuelle n'est effective qu'à compter de la date d'homologation (cf. assurance document APAC ci-contre).

## DOSSIER D'HOMOLOGATION DE LICENCES

Envoyer à l'homologateur :

- ↳ la fiche d'homologation
- ↳ les bulletins d'adhésions
- ↳ les certificats médicaux et /ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé
- ↳ le chèque (à l'ordre de LIGUE/UFOLEP)

**Nous vous envoyons par courrier :**

- la facture acquittée
- les licences définitives de vos adhérents

*NB : n'oubliez pas de joindre une photocopie de votre facture-attestation à l'homologateur lors de la première demande de licences.*

## TARIFS AFFILIATION LIGUE/UFOLEP

Pour rendre l'affiliation plus accessible aux petites associations, l'UFOLEP a mis en place des tarifs selon le nombre de sections

### TARIFS

Une seule section Ufolep :	103 €
Deux ou trois sections Ufolep :	135,50 €
Quatre ou cinq sections Ufolep :	173 €
Six sections et plus Ufolep :	205,50 €

Ces tarifs sont réservés aux associations qui s'engagent à souscrire au moins 10 licences dans la saison. Sinon, l'association recevra une facture complémentaire de 61 € à honorer pour la fin de saison.

## DÉMARCHE POUR RE-AFFILIATION

> **Pour une ré-affiliation dossier papier**

Vous avez reçu de la Ligue et de l'UFOLEP les documents « papier » nécessaires (contacter si besoin)

**Ré-affiliation**

Envoyer par courrier à l'UFOLEP :

**Vous devez envoyer à UFOLEP PAS DE CALAIS**  
Maison des Sports – 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES  
Tel : 03.21.72.67.41 Mail : [ufolep62.accueil@ligue62.org](mailto:ufolep62.accueil@ligue62.org)  
SITE : [www.cd.ufolep.org/pasdecalsais](http://www.cd.ufolep.org/pasdecalsais)

- ↳ la demande de ré-affiliation signée
  - ↳ la fiche d'affiliation LIGUE/UFOLEP complétée et signée,
  - ↳ l'imprimé 2018-2019 avec sections au verso
  - ↳ le chèque correspondant au montant des affiliations UFOLEP/ Ligue (**libellé à l'ordre de LIGUE62/UFOLEP62**) ou par virement (**RIB : 16275 10700 08000377619 27**) avec la référence : Nom de l'association—N° d'affiliation
- En retour, vous recevrez la facture correspondante.

## ASSURANCE APAC

Pour assurer correctement votre association et ses adhérents, l'APAC vous demande de remplir **une fiche diagnostic** pour déclaration de vos effectifs et activités.

La fiche diagnostic est à **compléter, à signer et à renvoyer à l'APAC 62 (voir document spécifique APAC)**

Si vous avez déjà envoyé la fiche diagnostic et que **vous n'avez pas de changement**, inutile de la refaire.

Si vous avez des changements (nulle activité, nulle manifestation, accueil de non licenciés, ...) vous modifiez la fiche en ligne (elle est déjà pré-remplie) et **vous l'envoyez de nouveau** (voir ci-dessus)

**FICHE DIAGNOSTIC BESOIN D'AIDE :** Pour vous aider à remplir la fiche diagnostic vous pouvez contacter ou prendre rendez-vous avec Madame Isabelle LECOCQ par téléphone au 03.21.24.48.87 ou [affiliations@ligue62.org](mailto:affiliations@ligue62.org)

# LICENCES

## TRANCHES D'AGE :

**ENFANTS** : nés en 2008 et après  
**JEUNES** : nés de 2002 à 2007  
**ADULTES** : nés en 2001 et avant

Activités de la forme - pratique douce  
 Activités de la forme - pratique cardio  
 Billard  
 Boules  
 Boomerang  
 Bowling  
 Cerf-volant  
 Croquet  
 Danse Sportive  
 Autre danse (urbaine, classique ...)  
 Double Dutch  
 École du sport labellisée activités R1  
 Éveil Corporel  
 Football de table  
 Golf et activités golfiques  
 Jogging  
 Marche nordique  
 Match d'improvisation théâtrale  
 Modélisme aérien (-25 kg) - naval - roulant  
 Musculation - Renforcement musculaire  
 Pêche  
 Pétaque  
 Plurisport - activités R1  
 Randonnées pédestres  
 Raquette neige  
 Sophrologie  
 Sports collectifs locaux ou traditionnels  
 Tai-Chi-Chuan  
 Yoga Qi-Gong

## R1

### LICENCE LOISIR R1

## R1

ENFANT : 8.42 € - JEUNE : 10.56 € - ADULTE : 20.08 €

### LICENCE COMPÉTITION R1

ENFANT : 12.14 € - JEUNE : 14.28 € - ADULTE : 27.29 €

### LICENCE LOISIR R2

## R2

ENFANT : 11.01 € - JEUNE : 13.15 € - ADULTE : 22.67 €

### LICENCE COMPÉTITION R2

ENFANT : 14.73 € - JEUNE : 16.87 € - ADULTE : 29.88 €

Accrobranche - Parcours acrobatique  
 Alpinisme et escalade sur glace  
 Biathlon  
 Canyoning  
 Équitation  
 Épreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités  
 Parkour  
 Plongée sous-marine  
 Rafting  
 Randonnées équestres  
 Ski nautique  
 Spéléologie

## R3

### LICENCE LOISIR R3

## R3

ENFANT : 27.78 € - JEUNE : 29.92 € - ADULTE : 39.44 €

### LICENCE COMPÉTITION R3

ENFANT : 31.50 € - JEUNE : 33.64 € - ADULTE : 46.65 €

*Licence sans garanties d'assurances. Contacter la Délégation Départementale APAC au 03.21.24.48.87*

## R4

**Parachutisme, ULM, Vol à voile, Vol libre, VNM, Jet-ski**

Duathlon-triathlon-bike and run  
 Cyclo-Bicross  
 Cyclo-Cyclospor  
 Cyclo-Cyclotourisme  
 Cyclo-Vélo-trial-Bike trial  
 Cyclo-Dirt  
 Cyclo-VTT en compétition  
 Cyclo-VTT randonnées  
 Épreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

## R5

### LICENCE R5 ET R6

## R5-R6

Voir les tarifs sur les fiches d'homologation ci-jointes ou à demander

Auto-École d'initiation à la conduite et de pilotage de 12 à 18 ans  
 Auto-Kart-Cross  
 Auto-Karting piste  
 Auto-Poursuite  
 sur terre Moto - Enduro  
 Auto-Trial 4x4 Moto - Vitesse  
 Auto-Randonnées Moto - Cross  
 Loisirs 4x4 Moto - Trial  
 Moto - École de conduite  
 Moto - Randonnées loisirs

## R6

### LICENCE DIRIGEANT/OFFICIEL

Non pratiquant

JEUNE : 9.64 € - ADULTE : 19.25 €

**Cette licence ne permet aucune pratique sportive de compétition ou de loisir (cocher la case correspondante sur le bulletin d'adhésion)**

**⚠ Pour une licence animateur (pratiquant) ou officiel (pratiquant), cocher la case correspondante. Se référer à licence « pratiquant ».**  
**La licence dirigeant est réservée au responsable au sein de l'association, non pratiquant : président, secrétaire, trésorier, autre responsable, ...**  
**La licence officiel est indispensable pour encadrer une compétition (directeur de course, commissaire, arbitre, juge, chronométrateur, marqueur, ...)**

**Attention ! Certains Officiels (activité intense : football, ... voir le règlement Ufolep) sont pratiquants. Cocher la case Officiel (non pratiquant) ou Officiel (pratiquant) avec code d'activité.**

## N.B. : Les « R » ...

représentent les **Risques** encourus pour chaque activité ; ce qui détermine le tarif de l'assurance.  
 Quelque soit l'activité la licence est au même tarif dans chaque catégorie.  
 Les différences de coût sont fonction du tarif de l'assurance pour l'activité pratiquée.

## Sports individuels

Accro-basket  
 Aïkido  
 Arbalète  
 Arts du cirque  
 Athlétisme  
 Activités aquatiques d'entretien  
 Autres arts martiaux  
 Badminton  
 Boxe éducative  
 Boxe française  
 Caisse à savon  
 Canoe de combat  
 Canoë-kayak  
 Capoiëra  
 Char à voile  
 Course d'orientation  
 Course hors stade  
 Échasse urbaine  
 Épreuves combinées/raid multi-activités  
 Escalade-Grimpe  
 Arbre – slackline  
 Escrime  
 Gymnastique artistique  
 Gymnastique rythmique sportive  
 Haltérophilie/force athlétique  
 Judo - Ju Jitsu - Karaté  
 Marche aquatique  
 Lutttes traditionnelles  
 Marche sportive  
 Natation  
 Patinage sur glace  
 Plurisport-Activités R2  
 Roller  
 Sarbacane  
 Skate  
 Ski alpin  
 Ski de fond - de randonnée  
 Sports locaux ou traditionnels  
 Squash  
 Surf et autres activités neige

## R2

Tennis  
 Tennis de table  
 Tir  
 Tir à l'arc  
 Trotinette  
 Twirling bâton  
 Trampoline  
 Urban Fitness  
 Viet Vo Dao  
 Voile  
 Autres activités nautiques non motorisées

## Sports collectifs

Base-ball  
 Basket-ball  
 École du sport labellisée activités R2  
 Flag  
 Floorball  
 Football  
 Futsal  
 Hand-ball  
 Hockey sur gazon  
 Hockey sur glace  
 Inter-cross  
 Kin-ball  
 Korfbal  
 Rugby  
 Speed ball  
 Street Hockey  
 Tchoukball  
 Volley-ball  
 Water polo

## LICENCE COMPÉTITION et LOISIR

La licence « Compétition » est obligatoire pour toute activité en compétition relevant d'un calendrier UFOLEP (championnat, coupe, critérium, tournoi)  
 La licence « Loisir » est réservée aux pratiquants hors compétition. Cocher la case « sans pratique compétitive ». Le Comité 62 propose un tarif réduit.

## LICENCE ANIMATEUR

La licence « Animateur » pour entraîneur, encadrant d'activité, accompagnant, ... est une licence avec le code et les justificatifs correspondants (Certificats Médical)

DIFFÉRENTS TYPES DE LICENCES

Le pratiquant peut aussi cocher les cases Dirigeant, Animateur, Officiel suivant ses fonctions sans supplément le tarif.

# AFFILIATION ET HOMOLOGATION DE LICENCES

## DÉMARCHE DOSSIER PAPIER

### ÉTAPE 1

#### Ré-affiliation

Envoyer par courrier à l'UFOLEP :

- la demande d'affiliation signée
- l'imprimé 2018-2019 avec sections au verso
- la fiche diagnostic
- le chèque correspondant (à l'ordre de LIGUE/UFOLEP)

**FICHE DIAGNOSTIC APAC ASSURANCE :** Pour vous aider à remplir la fiche diagnostic vous pouvez contacter ou prendre rendez-vous avec Madame Isabelle LECOCQ : par téléphone au 03.21.24.48.87 ou par mail : [affiliations@ligue62.org](mailto:affiliations@ligue62.org)

### ÉTAPE 2

#### Dossier d'homologation de licences

Envoyer à l'homologateur :

- la fiche d'homologation
- les bulletins d'adhésions
- les certificats médicaux et /ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé
- le chèque (à l'ordre de LIGUE/UFOLEP)

NB : vous envoyez vos dossiers  
à votre homologateur (voir la liste par secteur)

### ÉTAPE 3

#### Nous vous envoyons par courrier :

- la facture acquittée
- les licences définitives



## CONDITIONS MÉDICALES

### CERTIFICAT MEDICAL OU ATTESTATION

à fournir pour obtenir la

LICENCE PRATIQUANT (sportif, animateur, officiel)

ACTIVITÉS	Mode	1ERE LICENCE	RENOUVELLE- MENT
Activités R1	1	Certificat médical de moins d'1 an	Questionnaire de santé Fournir attestation
Activités R2 *2 *3 Activités R3 *4 Activités R5	2	Certificat médical de moins d'1 an	Questionnaire de santé année 2 et 3 Fournir attestation Certificat médical année 4
Activités R4 Activités R6	3	Certificat médical de moins d'1 an	Certificat médical tous les ans
*3 R2 : école de sport R2 et activités aquatiques d'entretien	1	Certificat médical de moins d'1 an	Questionnaire de santé Fournir attestation
*2 R2 : rugby et tir sportif *4 R3 : alpinisme, plongée sous-marine et spéléologie	3	Certificat médical de moins d'1 an	Certificat médical tous les ans

**Pour les renouvellements, prendre l'année 2016/2017 comme année de référence. (année 1)**

#### ATTESTATION DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTE

Le pratiquant conserve son questionnaire médical et fournit l'Attestation complétée et signée à l'association

#### LE CERTIFICAT MEDICAL DOIT ATTESTER QUE

l'état de santé du licencié ne présente pas de contre indication pour les activités pratiquées

## MUTATIONS ENTRE CLUBS UFOLEP

concerne les activités, basket, cyclospor, football, tennis de table, twirling, volley  
SE RENSEIGNER A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE

Pour les mutés : Joindre l'autorisation de l'UFOLEP62  
(le dossier de mutation est à adresser à l'UFOLEP62 - 9 Rue Jean Bart - 62143 ANGRES)  
Cf. règlements/mutations sur le site [www.cd.ufolep.org/pasdecals](http://www.cd.ufolep.org/pasdecals)

## SURCLASSEMENT POUR LES JEUNES EN COMPETITION

#### SURCLASSEMENT SIMPLE (une année) par le médecin traitant

Je soussigné ....., atteste que l'état de santé de ..... ne présente aucune contre indication à la pratique de ..... (activité proposée) en compétition, pour la saison ..... en sur classement d'une année

La CN médicale attire l'attention de tous les médecins rédacteurs de tels certificats, sur les risques potentiels de la participation à des activités sportives à un niveau de pratique plus élevé, en particulier au moment de la puberté, où les différences physiques et physiologiques peuvent être très importantes pour un âge civil identique.

Le niveau et le type de pratique doivent être aussi des facteurs importants de réflexion.

#### SURCLASSEMENT DE 2 ANS

Document à demander ou à télécharger sur le site. Ce document est à remplir par le médecin traitant, par le président, l'entraîneur ou le responsable de club et par les parents.

Il est ensuite envoyé à la Délégation Départementale (par courrier ou par mail à [ufolep62.accueil@ligue62.org](mailto:ufolep62.accueil@ligue62.org)) qui le transmet au médecin fédéral national.

En attendant, le licencié pourra jouer dans sa catégorie sans surclassement de plus d'une année. Après accord du médecin fédéral, l'homologateur pourra apposer la mention « SURCLASSE DE 2 ANS » sur la licence.

Le règlement de l'activité précise les conditions d'acceptation des surclassés.

# LISTE DES HOMOLOGATEURS

Adressez-vous obligatoirement à l'homologateur qui a été désigné par le Comité.  
Après le 15 mai 2019, les licences doivent être envoyées à ANGRES pour homologation

## FORMATION WEBAFFILIGUE SUR RDV

SUR LES SECTEURS DE CALAIS, ST OMER, BOULOGNE, MONTREUIL : **contacter Natacha MOUTON au 06.22.35.06.88**

SUR LE SECTEUR D'ARRAS : **contacter Jean RAMEZ au 07.50.60.10.21**

SUR LES AUTRES SECTEURS : **contacter Lydie MERESSE 03.21.72.67.41**

## SECTEUR D'ARRAS

Mr RAMEZ Jean  
85, Rue Jules Ferry  
62000 DAINVILLE  
Tel : 03.21.51.16.28  
Port : 07.50.60.10.21  
jrramez@gmail.com

Toutes disciplines.  
Dépôt dans la boîte aux lettres.  
Joindre une enveloppe suffisamment affranchie pour retour.  
Tout courrier non réclamé sous 10 jours sera renvoyé en port dû.

Ou sur rendez-vous uniquement.

## SECTEUR DE LENS/LIEVIN

Mr LENNES Alain  
29 Chemin Chiconnet  
62430 SALLAUMINES  
Tel : 06.10.52.67.72  
robin6162@live.fr

Toutes disciplines.  
Sur rendez-vous au Complexe Sportif « LADOUMEGUE » à MERICOURT ou par courrier : joindre une enveloppe timbrée pour le retour.

## SECTEUR DE MONTREUIL

Mr BECOURT Jacques  
4, Rue Reine des Près Villiers  
62170 ST JOSSE  
Tel : 03.21.94.79.07  
jacques.becourt@sfr.fr

Toutes disciplines.  
Dépôt dans la boîte aux lettres ou sur rendez-vous.

## SECTEUR DE BETHUNE

Mr NOWAK Michel  
13 Rue Virique  
62131 VERQUIN  
Tel : 07.86.26.56.09  
michelnowak62@free.fr

Toutes disciplines.  
Permanence le mardi et le vendredi au 13 rue Virique à VERQUIN de 14h30 à 17h30 de septembre à décembre.  
A partir de Janvier, sur rendez-vous.

Par courrier (joindre une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour)

## SECTEUR DE ST OMER

Mr LOBSTEIN André  
2, Allée des Sources  
62219 LONGUENESSE  
Tel : 06.10.05.60.20

Toutes disciplines.

Mme DURIEZ Mauricette  
62, Rue de St Martin  
62120 AIRE SUR LA LYS  
Tel : 03.21.95.60.73  
mauricette.duriez@club-internet.fr

Toutes disciplines.  
Dépôt dans la boîte aux lettres jusqu'au mardi soir.  
Retrait sur rendez-vous ou joindre une enveloppe timbrée pour retour.

## SECTEUR DE BOULOGNE

Mr LEGRIS Bernard  
75 rue de la Résistance  
Appt 203  
Résidence Mont Plaisir  
62200 BOULOGNE / MER  
Tel : 06.16.21.27.75  
TirSportifBoulonnais@hotmail.fr

Toutes disciplines  
Sur Rendez-vous au Stand de Tir, 30 Rue de Wissant (face à la médiathèque du chemin vert) à BOULOGNE SUR MER.  
Par courrier, dépôt le mardi au 30 Rue de Wissant à BOULOGNE SUR MER, joindre une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour.

## SECTEUR DE CALAIS

WEBAFFILIGUE  
Demander votre formation webaffiligue

## SECTEUR DE ST POL

Mr MERCIER Jean-Marie  
21, Route de St Pol  
62550 VALHUON  
Tel : 03.21.03.10.69

Toutes disciplines.  
Dépôt dans la boîte aux lettres ou sur rendez-vous.

## SECTEUR D'HENIN/CARVIN

Mr LOIRS Albert  
111, Rue Ernest Cool  
62110 HENIN BEAUMONT  
Tel : 03.62.90.44.39  
albert.loirs@laposte.net

Toutes disciplines.  
Le mercredi de 17h00 à 19h00 au bureau de l'Amicale laïque d'HENIN BEAUMONT à l'Espace Culturel et Associatif Henri Clabery - 170 impasse Marcel Dubois à HENIN BEAUMONT

## HOMOLOGATION MOTO

Mr Jean-Claude SABLE  
15 rue des Corriaux  
La Fosse  
62136 LESTREM  
Tel : 06.09.62.53.76  
delegue.sportif@crufap.fr

Homologation MOTO  
Agrément des visites de circuit  
Par courrier uniquement  
Visa des dossiers d'organisation MOTO avant envoi à la préfecture : fournir le règlement particulier en double exemplaire.

